

Technip Energies remporte un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé pour le projet de carburant d'aviation durable de Jet Zero en Australie

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat auprès de Jet Zero Australia Pty Ltd (Jet Zero) pour réaliser l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) du projet Ulysse, visant à convertir du bioéthanol en carburant d'aviation durable (SAF) à Townsville, en Australie.

Le contrat couvre un large éventail d'activités d'ingénierie, de documentation et de planification afin d'affiner l'estimation des coûts du projet et d'élaborer les calendriers détaillés.

Le projet vise à produire 102 millions de litres de carburant d'aviation durable et 11 millions de litres de diesel renouvelable par an d'ici 2028, en utilisant du bioéthanol australien et les technologies de Technip Energies et LanzaJet. La technologie Hummingbird® de Technip Energies convertit le bioéthanol en éthylène durable et la technologie *alcohol-to-jet* de LanzaJet transforme l'éthylène en carburant d'aviation durable.

Sylvain Cabalery, SVP Carburants durables, chimie et circularité chez Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes heureux de voir le projet Ulysses progresser afin de devenir la première usine de carburant d'aviation durable en Australie via le procédé alcohol-to-jet. Alors que l'industrie mondiale de l'aviation cherche à sécuriser son approvisionnement et à réduire ses émissions, la technologie intégrée de Technip Energies et LanzaJet offre une solution apportant plus de sécurité énergétique tout en éliminant jusqu'à 70 % des émissions de gaz à effet de serre.* »

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.*

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprend une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.
